



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial  
Octobre 2025*

La Revue  
**DG** Gouvernance  
et  
Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS  
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)  
Gouvernance et Développement



## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).  
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

**Tél.** : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

**Fax** : (226) 50 36 85 73

**Email** : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

**Site web** : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

### Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



**Impact Factor. SJIF 2025: 6.993**

**SJIF**: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

**HAL**: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

**Mir@bel**: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI** *Micheline*, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananihi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

Henri BAH: [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### **Directeur de publication adjoint**

Pamphile BIYOGHE: [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef**

Sanaliou KAMAGATE: [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef adjoint**

Totin VODONNON: [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### **Secrétariat de la revue**

**Contact WhatsApp:** (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

**Email :** [revue.rgd@gmail.com](mailto:revue.rgd@gmail.com)

### **Secrétaire principale :**

Armand Josué DJAH: [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### **Secrétaire principal adjoint:**

Moulo Elysée Landry KOUASSI : [landrewkoua91@gmail.com](mailto:landrewkoua91@gmail.com)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**

Elza KOGOUNZAMBA: [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**

Jean Jacques SERI : [jeanjacquesser@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesser@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**

Vivien MANANGO: [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**

Ekpo Victorien KOUADIO: [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**

Agnélé LASSEY: [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### **Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):**

Sanguen KOUAKOU: [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

Anderson Kleh TAH : [tahandersonkleh@gmail.com](mailto:tahandersonkleh@gmail.com)

### **Trésorière :**

Affoué Valéry-Aimée TAKI: [takiamee@gmail.com](mailto:takiamee@gmail.com)

**Wave et Orange Money:** (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazébo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## **NORMES DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

#### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

#### **Pour une contribution théorique et fondamentale :**

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

#### **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :**

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B :** Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>de</sup> éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) [www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).

### **N.B :**

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

## **SOMMAIRE**

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE**

**KOUAME Konan Simon** .....1-15

### **LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE**

**ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI** .....16- 25

### **IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA**

**ABAKAR Ousmane Abdallah** .....26- 40

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN**

**AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand** .....41- 54

### **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE**

**ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard**.....55-72

### **LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)**

**DÉDÉ Jean Charles** .....73-92

### **PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO**

**SANKARA Yassia** .....93-114

### **LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE**

**Robert Lorimer ZOUKPÉ** .....115-128

### **INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS**

**BAGAN Dègnon** .....129-151

### **LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF**

<b>COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS</b>	
DOFFOU N'Cho François .....	152-166
<b>LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE</b>	
BONANÉ Rodrigue Paulin .....	167-184
<b>L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE</b>	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra .....	185-199
<b>L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE</b>	
Youssef DIARRASSOUBA .....	200-209
<b>GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS</b>	
KOFFI Éric Inespéré .....	210-229
<b>INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIOLOGIQUE</b>	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore .....	230-247
<b>LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE</b>	
Moulo Elysée KOUASSI .....	248-261
<b>BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni .....</b>	262-275
<b><i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i></b>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK .....	276-301
<b>L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE</b>	
ALKARAKPEY Méyssouun .....	302-317

<b>LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE</b>	
AMEWU Yawo Agbéko .....	318-331
<b>DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE</b>	
AMOIKON Guy Roland .....	332-346
<b>LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE</b>	
ATTATI Afi .....	347-367
<b>EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES</b>	
BAYILI Piman Alain-Raphaël .....	368-390
<b>CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994</b>	
Mabi BINDITI .....	391-407
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki .....	407-424
<b>DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU</b>	
ESSOH Lohoues Olivier .....	425-444
<b>LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL</b>	
FAYE Seynabou .....	445-460
<b>LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET</b>	
<b>ACTIVITES ASSIMILEES</b>	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim .....	461-478
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES</b>	
LOMPO Miyemba .....	479-495

<b>REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE</b> MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire .....	496-509
<b>« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?</b> NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
<b>DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE</b> OUATTARA Baba Hamed .....	532-545
<b>LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE</b> OUATTARA Harouna .....	546-560
<b>INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024</b> RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry .....	561-579
<b>SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</b> SAMA François .....	580-595
<b>LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS</b> SANOGO Amed Karamoko .....	596-610
<b>L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES</b> SILUE Nahoua Karim.....	611-628
<b>RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS</b> SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari .....	629- 644
<b>GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION</b> YABOURI Namiyate.....	645-662
<b>LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE</b> ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

<b>PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS</b>	
AMADOU ABDOULAH I Oumar Amadou .....	681-701
<b>LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICA I N : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT</b>	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
<b>LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE</b>	
BROU Brou Séraphin .....	720-736
<b>LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !</b>	
PLÉHIA Séa Frédéric .....	737-753
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA</b>	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
<b>LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)</b>	
ADIKOU Missiagbéto .....	766-786
<b>DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE</b>	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko .....	787-803
<b>GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEF I ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN</b>	
AZAB À BOTO Lydie Christiane .....	804-818
<b>ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN</b>	
BELLO Afissou.....	819-835
<b>LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)</b>	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien .....	836-851
<b>LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i><sup>1</sup> ET <i>LE MAL DE TERRE</i><sup>2</sup> D'HENRI DJOMBO</b>	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

<b>L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE</b>	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
<b>LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
<b>KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE</b>	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
<b>L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	
KONE Seydou.....	919-932
<b>YAMOOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020</b>	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
<b>LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME</b>	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE</b>	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
<b>CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS</b>	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
<b>LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?</b>	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
<b>ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE</b>	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
<b>GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON</b>	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
<b>LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES</b>	

## **COSMOGONIQUES**

TOUKO Arinte.....1038-1050

## **GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU**

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac ..... 1051-1070

## **DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE**

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

## **LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?**

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

## **STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE**

Alain Messoun ESSOI ..... 1102-1123

## **FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE**

KOUASSI N'Goh Thomas ..... 1124-1137

## **APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

## **« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »**

SAMBO Jean Jonasy Fils ..... 1157-1184

## **DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER**

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

## **GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES**

DIALLO Fousseny .....1204-1231

## **AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ**

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand  
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME* .....1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :  
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso .....1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR  
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina .....1265-1281

# Gouvernance politique

# LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !

**PLÉHIA Séa Frédéric**

Université Alassane OUATTARA, Bouaké – RCI

Philosophie politique et sociale (Gouvernance Politique)

**Résumé :** La persistance des conflits armés dans le monde, malgré les cris d'orfraie des pacifistes, pourrait s'analyser comme le signe manifeste que l'humanité n'a pas encore fait ses adieux aux belligérances. Tandis que les antimilitaristes affichent une volonté politique avérée de mettre fin à la prolifération des armes atomiques, balistiques ou hypersoniques, les bellicistes, *a contrario*, n'ont jamais autant revendiqué leur résolution de surarmement, notamment avec la résurgence des guerres israëlo-palestienne et russo-ukrainienne. Visiblement, et ce au regard des périls que font courir lesdites crises à l'humanité, la létalité des armes interroge et entretient tout autant un dilemme insoluble. Autant alors se demander, pourquoi l'humanité se trouve-t-elle aujourd'hui au bord d'une déflagration généralisée, malgré l'élan pacifiste affiché des politiques ? N'est-ce pas que des puissances, par des stratagèmes sournois, tentent de maintenir leur prestige et d'imposer la morgue aux pays faibles ? À travers une approche sociocritique et heuristique, nous réévaluerons les rapports politiques induits par l'armement excessif, pour à terme dénoncer les discours opportunistes qui perpétuent la seule domination des faibles. Sans nullement surfer sur la vague du bellicisme ambiant, il s'agira d'éveiller les États vulnérables au somnambulisme politique pour leur proposer une alternative honorable qui les préserve des guerres, et qui prépare *in fine* l'humanité à la promesse d'une paix véritable.

**Mots clés :** Balistique - Guerre – Hypersonique - Paix – Prolifération

**Abstract :** The persistence of armed conflicts in the world, despite the outcries of pacifists, could be analyzed as a clear sign that humanity has not yet bid farewell to belligerences. While the antimilitarists display a proven political will to put an end to the proliferation of atomic, ballistic or hypersonic weapons, the warmongers, on the other hand, have never claimed so much their resolution to overarmament, particularly with the resurgence of Israeli wars-Palestian and Russian-Ukrainian. Obviously, and this in view of the perils that the aforementioned crises pose to humanity, the lethality of weapons questions and maintains an insoluble dilemma. So we might as well ask, why is humanity today on the brink of a

generalized explosion, despite the pacifist momentum displayed by the policies? Isn't it that powers, through cunning strategies, are trying to maintain their prestige and impose arrogance on weak countries? Through a sociocritical and heuristic approach, we will reassess the political relations induced by excessive armament, in order to eventually denounce opportunist discourses that perpetuate the domination of the weak alone. Without in any way surfing the wave of ambient warmongering, it will be a question of awakening the vulnerable states to political somnambulism to offer them an honorable alternative that preserves them from wars, and which ultimately prepares humanity for the promise of a true peace.

**Keywords :** Ballistics - War - Hypersonic - Peace – Proliferation

## **Introduction**

La quête de la paix s'analyserait aujourd'hui comme le plus noble défi politique à l'initiative de tous les politiques du monde. Le dire ainsi de façon emphatique, ce n'est guère faire une vaine proclamation tant les moyens humains, matériels et financiers investis pour, sont effarants et colossaux. En témoigne la mise en place à l'échelle mondiale des instruments institutionnels dédiés à la cause de la paix au profit de l'humanité que sont : l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, le Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires, le Traité d'Interdiction complète des Essais Nucléaires, les Accords de Coopération Nucléaire, la Sécurité Nucléaire et Radiologique, etc. Mais, parallèlement à ces réels efforts consentis pour parvenir à la démilitarisation et/ou à la dénucléarisation des pays du monde, il n'en demeure pas moins que la course à l'armement très légal n'a jamais aussi connu une fulgurance exponentielle. Au regard des deux démarches à la fois antinomiques et énigmatiques, se pose implicitement la problématique de la dangerosité des armes. Sinon, pourquoi les mêmes politiques qui s'investissent tant en amont dans la recherche de la paix, peuvent-ils en aval vouloir la troubler en recourant aux armes de plus en plus exterminatrices ? À bien observer cette occurrence des plus intrigantes, n'y a-t-il pas lieu de questionner la sincérité du discours politique relatif à la diplomatie de la paix ? N'y a-t-il pas un gouffre abyssal entre le dire et le faire des politiques ? N'est-ce pas que la stratégie de désescalade ne se juge guère à l'aune de la vertu politique proclamée, mais plutôt à celle de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour défendre des intérêts de pouvoir souvent dissimulés ? Bref, pour parler en termes machiavéliens, comment réinventer un ordre

sécuritaire multilatéral, plus équitable et réellement opérationnel, qui permette aux pays faibles de sortir de la léthargie sécuritaire que leur imposent les puissants ?

Entre les défis de sécurité et de diplomatie de la désescalade, les États du monde se trouvent encore à la croisée des chemins. Si les cœurs chantent tous à l'unisson l'hymne à la paix, les velléités de belligérance poussent naturellement à la quête de puissants moyens dissuasifs et infaillibles de défense. En considération de cette équation politique à deux inconnues, l'étude que nous diligentons ici et maintenant, voudrait interroger les modèles de développement qui font que le destin de l'humanité oscille inlassablement entre guerres et paix. Si le développement devrait se faire par la sujétion des uns et l'accaparement voilé ou non de leurs moyens de subsistance, c'est qu'il y a une véritable urgence à réfléchir à d'autres moyens de développement palliatifs plus inclusifs et respectueux de la dignité humaine.

D'entrée, et pour dénoncer les discours oniriques relatifs aux vertus de la paix, il s'agira de faire un réexamen de la rhétorique politique des puissants en rapport avec la prolifération des armes et notamment du danger qu'elles occasionneraient.

## **1. LA RHÉTORIQUE POLITIQUE DES PUISSANCES MILITAIRES ET LE PÉRIL DE LA PROLIFÉRATION DES ARMES**

Dans le sempiternel débat portant sur la dangerosité présumptive ou non des armes, ce sont les États puissants qui imposent la rythmique, le *tempo*, et guident à tout-va la cadence. Ils sont à l'initiative tant pour les grands projets de paix que pour les projets de militarisation, d'autant que depuis les anciens Latins, ils auront pris conscience de la prépondérance de la maîtrise des armes à la fois pour défendre leurs politiques, les institutions qui les sous-tendent et du bien commun de toute l'humanité. C'est ouvertement dans cette veine que se situe cette profession de foi subséquente du Florentin :

Tous les arts que l'on ordonne en une cité pour le bien commun des hommes, toutes les institutions qu'on y fonde pour y faire régner la crainte de Dieu et des lois, ne serviraient de rien si l'on ne créait aussi des armes pour les défendre, lesquelles, si elles sont bien réglées, puissent sauvegarder ces institutions, mêmes plus ou moins dérégées (N. Machiavel, 2005 : 723).

On comprend mieux dès lors que ce sont les grandes puissances qui jugent de la létalité ou de la licéité de telle ou telle arme. Elles seules ont le monopole exclusif de qui doit posséder ou non les armes atomiques, balistiques ou encore les missiles hypersoniques au point où elles ont mis en place très tôt après la Seconde Guerre Mondiale un mécanisme à la fois pernicieux et biaisé de contrôle de l'énergie atomique. Sinon, l'Article 2 des Statuts de l'Agence

Internationale de l'Énergie Atomique semble, à la base et en vérité, des plus nobles d'autant qu'il dispose :

L'agence s'efforce de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier. Elle s'assure, dans la mesure de ses moyens, que l'aide fournie par elle-même, ou à sa demande, ou sous sa direction ou son contrôle, n'est pas utilisée à des fins militaires.

Malgré cette déclaration d'intention dont on ne saurait douter de la pertinence au plan humanitaire, l'intention voilée, c'est de parvenir à mieux verrouiller et contrôler toute la dynamique d'acquisition ou du déploiement de l'arme atomique, pas plus.

### ***1.1. Le contrôle de la licéité des armes nucléaires sous l'emprise des puissances***

Si les intentions manifestes qui ont présidé à la naissance de l'AIEA sont nobles, il faut toutefois noter que les intérêts géostratégiques voilés derrière les desseins des puissances politiques qui la composent, sont des moins rassurants. Entre l'intention fourbe de veiller à ce que le cercle concentrique de ceux qui possèdent l'arme atomique ne s'étende guère à plusieurs pays, et la volonté de contrôler effectivement la non-prolifération des armes de destructions massives, il se profile un véritable *quiproquo* qui ne dit pas son nom. D'où la méfiance de principe que soulève légitimement Agnès Sinaï : « Les portefeuilles sont répartis en fonction du poids nucléaire des pays et selon un tourniquet (...) » (2012 : 8). Autant affirmer qu'entre le dire et le faire des superpuissances, il ressort trop souvent un gouffre abyssal. Entre leurs proclamations publiques et leurs réelles volontés d'œuvrer à la promotion de la paix comme horizon indépassable de toute gouvernance responsable, il s'expose fort malheureusement à nos vues un cynisme politique qui laisse entrevoir que les discours officiels se situent dans de nombreux cas aux antipodes de la réalité politique. Dans le projet de coexistence pacifique au profit de l'humanité, et ce en dépit de toute logique, une vérité dérange et s'impose dans toute sa laideur : « La cause de la paix devient pour les États une occasion d'afficher et de réaliser leur puissance, un moyen de faire de la politique par d'autres moyens et de servir leurs intérêts propres » (B. Badié, 2009 : 272). Pour ce faire, bien juger les relations internationales de nos jours, suppose une lecture critique, un décryptage affiné des discours officiels des politiques aux commandes du monde, pour admettre que, les intérêts réels des États ne présagent guère de bonnes intentions. Les relations bilatérales ou multilatérales sont si complexes et si imbriquées que les motivations des acteurs et des animateurs politiques évoluent au gré du temps et des circonstances du moment. Les jeux de

pouvoir et les intérêts cachés des puissants sont tels qu'il apparaît fondamental d'avoir les yeux de lynx pour pouvoir facilement les démêler.

Au vu de ce qui vient d'être allégué, et ce pour prévenir toute forme de déconvenue, Machiavel par réalisme enjoint les hommes d'États précautionneux de rester lucides au sujet de la maîtrise des armes. C'est l'exégèse que proposent en toile de fond A. Bigot et J.-Ch Barry de la doctrine stratégique du Florentin (2013, consulté le 16/11/2024 à 15 h 36 mn) :

Machiavel rompt avec l'approche philosophique et moraliste de la réflexion politique. Il part de cette affirmation, hypothétique mais décisive dans la compréhension de la sécurité, de la méchanceté de l'homme, auquel il ajoute la positivité du conflit et, par ailleurs, distingue clairement le dedans et le dehors. Une bonne organisation militaire est le fondement de tout État.

C'est d'ailleurs en connaissance de cause que les puissances s'ingénient à doter leurs États de grands moyens de défense, notamment de dissuasion. Mais, à l'inverse, les pays faibles naviguent à vue en matière de sécurité et continuent de croire naïvement aux discours iréniques et routiniers les maintenant dans la léthargie. C'est très acerbe que jugeant les pays africains, adeptes des solutions toutes faites, Bolya écrit justement à propos du totalitarisme du néant et de l'absence de régulation qui règnent sous nos tropiques :

Le continent (africain) en est tout à la fois la métaphore vivante, l'utopie accomplie du "laisser faire", et surtout du "laisser passer". Toute forme de régulation y est proscrite (...). Toute réglementation y est interdite. Il y règne une sorte de totalitarisme du Rien, du Néant et du Chaos (2003 : 13).

Aussi surréaliste que cela puisse paraître, il n'y a que dans les pays faibles que la question de la sécurité et de la défense se règle par délégation ou par procuration. Et la conséquence de cette forfaiture politique qui inquiète, c'est qu'entre les pays puissants et les pays faibles, se maintient un *statu quo ante* qui perpétue la domination des premiers sur les seconds. Aussi la tranche d'analyse à venir, s'évertuera-t-elle à démontrer que la précarité des moyens de défense observée dans les pays faibles est volontairement entretenue par les grandes puissances.

## ***1.2. Statu quo militaire et vulnérabilité défensive des États faibles***

Sur la question de l'importance de la formation militaire et du grave péril qu'il y a à négliger l'art de la guerre, Machiavel se montre très subtil, perspicace et intransigeant dans son analyse (1992 : 85). « C'est pour avoir négligé les armes, et leur avoir préféré les douceurs de la mollesse, qu'on a vu des souverains perdre leurs États. Mépriser l'art de la guerre, c'est faire le premier pas vers sa ruine ; le posséder parfaitement, c'est le moyen de s'élever au

pouvoir ». S'il le prescrit, c'est que la sécurité d'un pays dépend en grande partie de l'investissement ingénieux que son prince régnant consent à accomplir, et de sa capacité à se défendre par ses propres moyens, dans les relations internationales, tout est désormais mis en œuvre pour maintenir les rapports de dépendance entre les grands et les faibles.

Aucun prince n'est en sûreté s'il n'a des forces qui lui soient propres : se trouvant sans défense contre l'adversité, son sort dépend en entier de la fortune. Or les hommes éclairés ont toujours pensé et dit qu'il n'y a rien d'aussi frêle et d'aussi fugitif qu'un crédit qui n'est pas fondé sur notre propre puissance » (N. Machiavel, 1992 : 85).

Ces leçons politiques à l'instigation du Florentin, quand bien même elles sont décriées à des tribunes publiques, sont appliquées à la lettre par les puissances militaires parce que si du fait de leur mollesse politique, les États faibles parvenaient à leur imposer un certain équilibre de la terreur par l'acquisition de puissantes armes dissuasives, il en serait fini pour leur prestige et leur aura au plan international. Afin de prévenir une inversion des rapports politiques qui leur serait défavorable, les pays puissants s'ingénient à maintenir l'immobilisme et la précarité sécuritaire des pays faibles d'autant que cette situation les avantage à tout point de vue. Face à cet artifice des puissances militaires, la seule alternative pour les petits États, c'est de voir comment relever les défis complexes de la sécurité internationale sans réveiller les soupçons des puissants. Tout le mérite reviendrait pour ces pays faibles à explorer des stratégies politiques en se défendant ou en se positionnant face à des puissances dans un système mondial vicié et dont l'asymétrie des rapports militaires ne laisse guère d'autre alternative.

Pour énoncer les choses simplement mais clairement, la question de sécurité dans les États militairement faibles devrait s'analyser à la fois sous le rapport du triptyque diplomatique, militaire et économique. Dans un tel contexte politique complexe fort volatile, acquérir des armes de dissuasion sans s'attirer l'ire des grands, suppose mettre en œuvre des stratégies politiques en misant à la fois sur des réseaux d'alliances pour pouvoir exercer en sous-main une certaine influence tactique, parfois en détournant les attentes des grandes puissances ou des organisations internationales comme l'AIEA. Comme dirait l'adage, « à la guerre comme à la guerre », tout devrait concourir pour les petits États à tirer leur épingle de ce jeu d'intérêts entremêlés et alambiqués.

Mais, sur cette difficile voie de sortie de l'insécurité volontairement entretenue, l'Afrique semble très mal partie, tant les trafics et les escroqueries qui s'y organisent, ne sont guère à son avantage. « L'Afrique est, en effet, ce recoin de la planète Terre où s'étiolent tous les

soliloques sur le droit international et le droit de la personne humaine. Elle est le lieu unique de la galaxie où tous les trafics et toutes les escroqueries privées ou publiques ont libre cours » (Bolya, 2003 : 13-14). Les guerres à n'en point finir y prospèrent à juste titre parce que, là où les autres mettent en place des politiques audacieuses de sortie de l'ornière, elle préfère des solutions de demi-mesure ou de compromissions qui font le lit à tous les commerces illicites ou clandestins. Or, l'une des conditions optimales pour radicalement changer la donne, c'est de comprendre comme les autres que la fameuse dénonciation de la nocivité des armes n'est qu'un pompeux discours de communication politique qui ne se trouverait qu'au service exclusif d'une nébuleuse, qui ne voudrait pas que les rôles s'équilibrent durablement ou s'inversent. Et tout le tocsin qu'on sonne partout en faveur de la paix dans les organisations internationales consacrées, ne devrait au fond s'analyser comme un bien banal paravent pour perpétuer un ordre géostratégique imposé par les dominants.

## **2. LA PERPÉTUATION D'UNE DOMINATION GÉOPOLITIQUE SOUS COUVERT DE PRÉSERVATION DE LA PAIX MONDIALE**

Au sujet de l'usage des armes, une véritable équivoque s'observe dans les déclarations des hommes politiques influents du monde tant un réquisitoire en règle des armes lourdes semble l'emporter de loin. Mais en parlant ainsi, n'est-ce pas là une façon dissimulée d'alléguer que les armes légères n'attendent pas à la vie humaine ? La dénonciation des armes lourdes dont les grandes puissances se font les chantres, s'analyserait au fond comme une banale opération de communication qui ne devrait plus abuser. La vérité politique qui sous-tend clairement cette posture des puissances militaires, c'est qu'elles restent en elles-mêmes conscientes que « les républiques se conservent plus longtemps armées que sans armes » (N. Machiavel, 2005 : 743). En conséquence, depuis Mathusalem, les puissances ont bien compris qu'« un prince, donc, ne doit avoir autre objet ni autre pensée, ni prendre aucune chose pour son art, hormis la guerre et les institutions et science de la guerre ; car elle est le seul art qui convienne à qui commande » (N. Machiavel, 1992 : 127). Dit simplement, dans les rapports d'État à État, toute action qui concourrait à maintenir le prestige de l'État, serait une bonne conduite politique à encourager. D'où des manèges politiques mis en place par les puissants pour dissuader les faibles de vouloir s'auto-émanciper en matière sécuritaire.

### ***2.1. Les mécanismes de contrôle et de dissuasion des armes pour maintenir et accentuer les disparités de puissance***

Au nom d'un prétendu pacifisme politique qui ne résiste guère à l'analyse, les pays forts imposent des restrictions sur l'acquisition ou l'utilisation des armes lourdes aux pays faibles, entravant par-là leur autonomie sécuritaire. Ce qui justifie cette restriction, c'est qu'il n'est point question d'élargir le cercle très fermé des pays qui jouissent des retombées positives des armes dissuasives, sinon ceci réduirait leur influence politico-économique. Le disant, il faut comprendre que l'arme nucléaire dans les mains des puissants confère le pouvoir de dissuasion par excellence. L'arme nucléaire en assurant l'impunité, donne toutes les autorisations puisqu'elle permet toujours à son détenteur « de vaincre sans avoir raison » (Ch.

H. Kane, 1961 : 45). Si l'ONU a été créée par les vainqueurs de la dernière Guerre, pour veiller à la paix dans le monde, il n'est pas non plus exagéré d'inférer qu'elle leur sert également et surtout de bras séculiers pour faire asseoir leur hégémonie à travers notamment la bipolarisation de l'institution en membres permanents ayant droit de *veto* au nom de l'arme atomique dont disposeraient lesdits États, et en membres non-permanents qui n'ont ni pouvoir de décision, ni pouvoir de coercition dans la maison de verres.

L'AIEA en mission commandée de l'ONU, pour ne pas dire des puissances occidentales, ne sait visiter et imposer des restrictions qu'aux seuls pays comme la Corée du Nord, la Syrie et l'Iran, et non jamais à Israël qui a pourtant acquis l'arme nucléaire au vu et au su de tous sans que personne ne s'en émeuve. Qui plus est, ces stratagèmes à l'actif des puissances sont souvent mis en avant, pour étendre leurs influences, en quête, dit-on, de promotion de la démocratie et des valeurs occidentales à travers des interventions militaires à travers le monde. Et les pays n'ayant pas le coffre militaire nécessaire pour faire front à ces entreprises de sape des puissances militaires, subissent leurs *désiderata*. C'est, impuissants que ces pays faibles assistent au fait que les initiatives de paix et les projets de résolutions, même les concernant de près, relèvent du pouvoir discrétionnaire des seules puissances nucléaires. En tout état de cause, l'asymétrie qu'on observe dans les relations bilatérales qui ont cours, a pour seul souci d'imposer aux plus faibles États un contrat léonin à travers des accords de défense qui font toujours la part belle aux seuls plus forts.

## ***2.2. La dissymétrie dans les politiques de défense pour imposer des accords d'armement biaisés***

En fait de dissymétrie dans les politiques de défense, il s'agira dans la présente tranche d'analyse de dénoncer la diplomatie d'armement qui place les pays faibles dans une position de sujétion vis-à-vis de leurs *mentors* militaires. Plus que des rapports d'équité, la diplomatie

des armes diligentée par les puissants renforce les déséquilibres de puissance et entretient factuellement une dépendance chronique des pays faibles à l'égard des pays dominants. À la vérité, ce sont plutôt des rapports de subordination qui sont encouragés entre les forts et les faibles. L'influence des industries d'armement reste également prédominante sur les politiques gouvernementales parce qu'elle se trouverait au service exclusif de l'État et de ses intérêts politiques immédiats. Comme tels, les transferts et autres achats de technologies militaires consolideraient pour ainsi dire la dépendance des pays importateurs qui devraient subir le joug des pays exportateurs. Malheureusement, ce sont trop souvent des technologies obsolètes que les grands consentent à vendre à prix d'or aux États faibles. Sinon, on ne verra jamais un État nucléaire vendre ses technologies de pointe à des pays tiers, *a fortiori* aux plus faibles. Pis, dans ces rapports de déséquilibres militaires induits, les dettes de souveraineté qu'engendrent les achats d'armement contraignent les États faibles à adopter des politiques économiques qui ne sont guère à leurs avantages, et qui ouvertement se situent à contre-courant des besoins existentiels de leurs populations. C'est qu'il y a là une véritable anguille sous roche et c'est pourquoi d'ailleurs on ne saurait logiquement dépendre seulement d'un tiers pour assurer sa propre sécurité. Contre la confrérie des moralistes dévots qui voudraient aligner la politique sur la morale, il faut faire comprendre qu'un prince lucide devrait « (...) ne pas s'écarter du bien, s'il le peut, mais savoir entrer dans le mal, s'il faut » (N. Machiavel, 1992 : 143). La faiblesse d'un homme d'État viendrait du fait qu'il abandonne les intérêts vitaux ou la souveraineté de son pays dans les mains d'un autre dirigeant, ou pire dans les mains des réseaux mafieux qui infestent tout aussi le domaine de l'armement. Et c'est singulièrement cette pègre internationale des réseaux criminels liés aux trafics d'armements au profit des puissances occidentales que dénonce catégoriquement Jean-Frédéric Deliège en ces termes : « Ces réseaux de barbouzes et trafiquants sont aussi régulièrement utilisés par les grandes (et petites...) puissances occidentales pour servir directement leurs intérêts » (Bolya, 2003 : 89). Au regard des connivences et autres tractations qui président au règlement de la question de la sécurité, il faut convenir que les Accords de défense biaisés sont le pire des liens qui volontairement embastillent les pays faibles au seul profit des intérêts mercantilistes des puissances.

Lesdits Accords, plus que de véritables contrats de dupes taillés à la mesure du client, bénéficient exclusivement aux métropoles qui ont toutes les coudées franches pour en imposer aux pays faibles. Tout y est mis en œuvre pour que les pays faibles contractants ne puissent jamais commercer avec d'autres puissances. Ne pas observer cette exigence de principe, c'est

s'exposer à toute sorte de représailles qui peuvent aller jusqu'à la destitution du prince africain qui s'aventurerait sur cette voie sans issue.

Mais, comment sortir de cette situation des plus frustrantes et inacceptables, pour espérer avoir les cartes de sa propre défense en mains ? Si la tâche s'annonce ardue, vu les enjeux économiques gigantesques que les puissances nucléaires n'aiment guère perdre, le jeu en vaut, à tout le moins, la chandelle.

### **3. LA RELECTURE MACHIAVÉLIENNE DES POLITIQUES DE DÉFENSE : COMMENT RÉINVENTER UN ORDRE SÉCURITAIRE MULTILATÉRAL ?**

Eu égard à ce qui vient d'être dit plus haut, les questions de sécurité ou de défense ne devraient plus s'analyser seulement à l'aune de la simple raison discursive, mais plutôt en tenant tout aussi compte d'un pragmatisme ambiant hérité des polémologues qui dénonceraient ouvertement les méprises inhérentes au pacifisme béat. C'est spécialement cette approche réaliste dont se fait l'écho Machiavel au sujet de la paix et de la guerre, et qui fait beaucoup d'émules d'autant qu'il enseigne qu'en politique, le dirigeant circonspect doit toujours regarder aux seuls intérêts de son État. Quand les besoins de la cause l'imposent, il doit savoir se montrer simulateur ou dissimulateur pour ne pas que la majorité perçoive ses intentions réelles.

La position de Machiavel consacre ainsi le divorce entre l'être et le paraître dans l'art de gouverner, car le silence sur l'essence cachée de la politique et le souci de la réputation du prince ne sont que les deux faces d'une même médaille. L'exercice du pouvoir réside donc dans ce que le prince sait cacher, mais aussi dans ce qu'il sait montrer, dans la façon dont il maîtrise la signification de ses gestes et de ses qualités dans l'imaginaire de ses sujets pour obtenir leur obéissance (Ch. Ion, 2006 : 87).

Au reste, comme en politique, « chacun voit ce que tu parais, peu perçoivent ce que tu es » (Machiavel, 1992 : 143), alors les princes aux commandes des puissances nucléaires jouent de ruses pour passer aux yeux de tous pour être de véritables chantres de la paix et du pacifisme, en créant des institutions promouvant à bout de bras la paix, et des mécanismes de résolutions des crises. Sauf qu'entre leurs dires et leurs faire, il y a un gap, un gouffre ! Ceci expliquerait que la question de sécurité et/ou de la paix dans le monde ne s'est jusqu'ici réglée et ne se règlera jamais avec la bonne foi qu'ils professent. Mais face à cette occurrence qui opère dans les relations internationales et vu que la question de souveraineté d'un État ne se déléguant point, ne serait-il pas illusoire de vouloir régler la problématique de la sécurité en s'abandonnant totalement dans les mains d'un pays tiers ? Ce dont il s'agira de juger en rapport avec ce questionnement, c'est de proposer comme postulat qu'en matière de défense

nationale, chaque État devrait pour son propre compte œuvrer à en assurer et à en maîtriser tous les leviers.

### ***3.1. Plaidoyer pour une souveraineté affranchie en matière de défense***

L'artifice politique qui a longtemps prospéré entre les États faibles et puissants, et dont il s'agira de s'émanciper définitivement et durablement, c'est de croire naïvement à l'instar de certains pays faibles qu'ils pourraient confier les rênes de leur sécurité aux autres. Dénoncer le mercenariat et les armes auxiliaires en matière de défense nationale, c'est comprendre en termes machiavéliens la nécessité pour les pays militairement vulnérables de réinventer leurs propres politiques d'armement ou de défense, en se libérant de la tutelle des grandes puissances afin d'assurer leur propre sécurité. Ceci sous-entendrait au premier abord de saisir dorénavant la question de la sécurité sous un angle global qui prendrait en compte non seulement la dimension militaire, mais également les volets alimentaire, sanitaire, économique, politique, etc. Pour se défaire de cette servitude qui n'a fait que trop durer au passif des faibles, il s'agira d'expérimenter une nouvelle gouvernance politique qui viserait à mettre en œuvre une pratique sécuritaire pluridimensionnelle et audacieuse. Également au niveau régional, il va falloir initier des débats francs et ambitieux afin de faciliter la mise en œuvre d'une coopération militaire sous-régionale volontariste qui puisse permettre aux pays en développement de consolider leur sécurité sans forcément faire une confiance aveugle aux grandes puissances qui ont des intérêts politiques qui ne coïncident jamais avec les leurs. À termes, il s'agira de développer une véritable industrie de défense nationale afin d'assurer l'autonomie des pays en développement. Sur cette matière précise, Machiavel dénonce à juste titre d'ailleurs la volatilité de la fortune : « Le prince qui s'appuie totalement sur la fortune s'effondre lorsque celle-ci varie » (Machiavel, 1992 : 174).

Si la recherche de la paix relève d'une intention politique de bonne foi, toutefois, tout homme d'État qui la quête à tout prix, pourrait hypothéquer l'avenir de son pays et de ses concitoyens. Dès lors, bien juger de la portée de cette leçon de philosophie politique, reviendrait à reconnaître que

Machiavel n'est pas indifférent au problème des fins de l'homme. (...) il n'est pas un partisan de la primauté de la paix sur la liberté, il n'est pas pour autant insensible au discours sur la dignité de l'homme (*dignitas hominis*), et en cela il s'accorde avec le *credo* humaniste de la Renaissance. Mais le sens profond de cette dignité, pour Machiavel, se trouve dans ce qui offre et conserve la liberté de chacun tout en assurant la paix » (Ch. Nadeau, 2003 : 347-348).

Cette vision politique trouve son interprétation fort explicite dans *Le Savant et le politique* où Maw Weber s'adresse à la fois aux pacifistes d'inspiration chrétienne et aux révolutionnaires de principe, en prenant soin de distinguer l'éthique de la responsabilité de l'éthique de la conviction qui restent en perpétuelle opposition. Au demeurant, les intérêts opportunistes ou réalistes entre lesquels oscille la pensée du prince régnant pourraient être analysés ainsi qu'il suit :

Ou bien j'obéis à mes convictions (pacifiste ou révolutionnaire) sans me soucier des conséquences de mes actes, ou bien je me tiens pour comptable de ce que je fais, même sans l'avoir directement voulu, et alors les bonnes intentions et les cœurs purs ne suffisent pas à justifier les acteurs » (M. Weber, 1963 : 31).

En fin de compte, bien juger de l'action du prince, suppose d'en juger la finalité et non les moyens mis en œuvre en vue de sa réalisation étant donné qu'une action peut être moralement exécrationnelle et avoir une fin des plus honorables en politique. C'est justement la trame de la réflexion que Machiavel codifie dans l'une de ses correspondances à Giovan Battista Soderini dans laquelle il écrit : « Je crois (...) que l'on doit, dans les choses voir la fin et non le moyen » (N. Machiavel, 2000 : 511).

Tout bien considéré en politique, il n'est point besoin de s'arrêter uniquement aux moyens pour juger d'une action, mais plutôt de regarder surtout les fins qu'elle vise. Sinon, à bien analyser les actions des puissances nucléaires, il s'y incruste ou s'y déploie une véritable ruse politique qui ne dit pas son nom. Si les motivations politiques nées des inquiétudes et des espoirs liés à l'usage de l'énergie nucléaire, et qui ont vu la mise sur les fonts baptismaux de l'AIEA, sont ouvertement salutaires, mais l'implémentation de ces politiques n'ont jusqu'ici point apporté les résultats escomptés. On ne saurait comprendre le pacifisme que prônent les puissances nucléaires sous l'égide de l'ONU d'autant qu'elles sont très regardantes s'agissant de l'avènement de nouvelles puissances nucléaires, mais elles laissent complètement les anciennes puissances faire ou développer leurs arsenaux nucléaires, au point où les estimations des ogives nucléaires pour l'année 2024 donnent un grand coup de froid dans le dos. La Russie disposerait de 4 380 ogives nucléaires, les États-Unis 3 708, la Chine 500, la France 290, le Royaume-Uni 225, le Pakistan 170, l'Inde 170, Israël 90 et la Corée du Nord 50. Ce triste tableau préfigure les réels périls qui exposerait le monde entier à l'autodestruction si tout cet arsenal explosait. Plus grave, pour ce que nous savons, l'AIEA enquête uniquement en Corée du Nord et en Iran afin de veiller à ce que ces pays ne disposent jamais de la Bombe atomique. L'intransigeance à l'égard de la Corée du Nord interroge comparativement à une certaine complaisance à l'égard des pays comme Israël, l'Inde et le

Pakistan qui ont acquis l'arme atomique au vu et au su de tous. Mieux, quant à l'ancien cercle des détenteurs de l'arme atomique, ils continuent d'en fabriquer autant qu'ils le veulent sans que l'AIEA s'en émeuve outre-mesure.

Pour revenir au fil d'Ariane de notre propos, notons que ce pacifisme politique des grandes puissances qu'on pourrait suspecter d'un grossier parti pris, ne dispose guère à l'angélisme. Et c'est cette approche réaliste des relations internationales qui fait aujourd'hui que des pays émergents pensent plutôt qu'il faille se montrer également audacieux, eux qui s'inscrivent dans la perspective du Florentin qui décrète expressément : « Il est meilleur d'être impétueux que circonspect, car la fortune est femme, et il est nécessaire, à qui veut la soumettre, de la battre et la rudoyer. Et l'on voit qu'elle se laisse plutôt vaincre par ceux-là que par ceux qui procèdent avec froideur » (N. Machiavel, 1992 : 176). En vérité, le destin ne peut sourire qu'aux seuls hommes d'États hardis, qu'aux seuls dirigeants politiques qui savent rentrer dans les roues de l'histoire en se faisant acteurs et non simples instruments. Concrètement pour les pays militairement précarisés, il s'agira, au moyen de stratagèmes politiques, de renforcer leur résilience en nouant des coopérations stratégiques mutuellement bénéfiques. Autant dire qu'il apparaît urgent, pour ces États, d'adopter une démarche équilibrée de régulation des armes, en nouant de nouveaux accords de coopération susceptibles de consolider à la fois leur sécurité et leur influence. Même si les partenariats entre acteurs publics dans ce domaine s'avèrent souvent viciés, il serait judicieux d'explorer des partenariats public/privé, d'autant que les expertises privées prolifèrent à l'échelle mondiale depuis l'éclatement de l'ex-URSS. N'est-ce pas cette voie salutaire qu'ont brillamment explorée l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord, voire l'Iran, qui serait en passe de venir, lui aussi, à bout de la nébuleuse intrigante de AIEA ?

Pour reprendre notre trame argumentative, la vraie leçon qui ressort de la démarche politique suspectée, c'est que l'histoire de l'humanité se déploie sous les auspices d'un césarisme outrancier et non d'un angélisme suspect. La preuve, les mêmes puissances qui dénoncent bruyamment dans leurs discours publics la létalité et la dangerosité des armes, sont les mêmes qui écoulent complaisamment leurs stocks d'armes vétustes dans les pays faibles, surtout en Afrique où les guerres sont entretenues de façon artificielle parce que « la guerre est devenue un *business* comme un autre » (Boïya, 2003 : 93). Mais, comment sortir honorablement de cet engrenage, de cette spirale sans fin de guerres ininterrompues et destructrices, sans toutefois éveiller le courroux et les soupçons des maîtres du monde ?

### ***3.2. La sécurité par la promotion de missions diplomatiques en vue des alliances stratégiques***

La plus grande valeur ajoutée que Machiavel ait apporté à la modernité politique, c'est d'avoir démontré que la politique et la morale ne sauraient faire bon ménage. C'est pertinemment l'interprétation que Maurice Joly fait de sa doctrine en ces termes (1987 : 21-22) : « Est-ce que la politique a rien à démêler avec la morale ? Avez-vous jamais vu un seul État se conduire d'après les principes qui régissent la morale privée ? » De toute évidence, vouloir épiloguer sur la prééminence de la morale dans l'agir politique, ce serait vouloir condamner le prince à l'inertie qui est elle-même fille de l'échec politique. C'est fort de cette vérité que les hommes d'États qui commandent aux destinées des pays développés rusent avec la mentalité des faibles, en proclamant des vérités de bonne intention, mais agissent effectivement de façon exécrationnelle. Autrement, pourquoi dénoncer tant la dangerosité des armes lourdes au point de laisser faire les armes légères ? Malheureusement, et pour ce qui nous est donné de constater depuis plusieurs décennies, « les armes légères sont [tout aussi] des armes de destruction massive, en Afrique ! », du fait d'innombrables guerres fratricides (Bolya, 2003 : 89). Pour y mettre un terme définitif, mieux vaut plutôt dire que lourdes ou légères, les armes tuent. Si les pays faibles comprennent les intentions voilées des grandes puissances en quête de liquidation du stock arrivé à péremption de leurs armes, ils devraient pouvoir renforcer leur résilience et leur indépendance en établissant des partenariats mutuellement bénéfiques.

Résister et se remettre du choc de la crise de la sécurité que subissent les pays faibles, imposent que ces derniers nouent avec des puissances militaires, disposés à exporter ou à monnayer leurs expertises militaires, de nouveaux accords de coopération visant à renforcer leur sécurité et leur influence sur la scène internationale afin de ne plus continuer à subir les *desiderata* des puissants. Mieux, sur les difficultés et la nécessité de faire face aux défis pour maintenir la liberté, ces pays faibles doivent comprendre que, et ce contre le mensonge des forts, « le politique lucide n'est jamais totalement désarmé, il a toujours une lutte à mener (...). C'est par un combat sans fin que se conquiert et se maintient la liberté » (N. Machiavel, 1992 : 20).

Sur la pérennité des guerres en Afrique et le rôle pernicieux des armes légères, voici ce qu'en dit d'ailleurs Bolya (2003 : 95) : « Les “stocks d'armes” se déplacent d'un conflit à un autre. Lorsqu'une guerre s'éteint, une autre se déclenche et les surplus sont recyclés » (2003 : 76). L'autre vérité sur l'impact et l'intérêt des conflits prolongés que n'osent jamais avouer les

puissances instigatrices des guerres en Afrique, c'est que « plus la guerre dure, plus elle rapporte ». Sur cette matière, vraisemblablement, il faut se faire adepte de la diplomatie militaire des grandes puissances qui ne s'embarrassent nullement de scrupule parce que,

s'il s'agit de délibérer sur son salut (de la patrie), il [le prince sage] ne doit être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, d'ignominie ou de gloire. Le point essentiel qui doit l'emporter sur tous les autres, c'est d'assurer son salut et sa liberté (N. Machiavel, 2005 : 708).

## Conclusion

À bien analyser l'odyssée du pacifisme politique tant proclamé, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours avec les puissances nucléaires, la moisson promise s'avère dérisoire puisqu'il n'a jamais été pourvoyeur de paix. La dimension messianique dont il semble s'affabuler se révèle problématique tant les crises persistent et deviennent de plus en plus meurtrières. Le fait est que « cette conviction (le pacifisme) ne deviendrait facteur de paix qu'à la condition d'être partagée par tous les hommes d'État, par tous les peuples » (M. Weber, 1963 : 33). Dès lors, sur la question de la recherche de la paix ou de la défense de l'État, il faut souscrire à un certain réalisme politique de type machiavélien qui révèle que, jusqu'ici la promesse d'un monde en paix n'a été tragiquement troublé que par les plus puissants. À preuve, il n'y a que les États-Unis qui aient bombardé Nagasaki et Hiroshima et qui continuent d'imposer une certaine condescendance à tous ceux qui ne détiendraient pas l'arme atomique. N'est-ce pas que justifiant l'usage efficient de la nouvelle arme, le Président Harry Truman au lendemain de la première catastrophe atomique affirmait tout triomphateur :

Nous remercions Dieu de nous l'avoir donnée à nous, plutôt qu'à nos ennemis. Prions pour qu'il nous montre comment l'utiliser à Sa manière et pour Son bien. (...) Nous devons nous constituer en dépositaire de cette nouvelle force, afin d'éviter qu'il en soit fait un dangereux usage, et d'en orienter l'utilisation pour le bien de l'humanité (Ph. Bujnoczky, 2011, consulté le 27/09/2012).

Au regard de cette posture qui questionne sérieusement, on comprend mieux ce pourquoi le présumé doctrinal machiavélien hérité des écrivains antiques qui se sont occupés de législation, conclut que, quiconque veut fonder un État et lui donner des lois et des armes pour les défendre, doit supposer d'avance les hommes vilains et nuisibles.

Au total, l'humanité ne peut parvenir à une véritable paix des braves que par l'équilibre de la terreur, en témoigne la course *tous azimuts* aux nouvelles armes hypersoniques et balistiques qui se trouve à son paroxysme en 2024. Vouloir se soustraire à cette injonction, c'est se faire *hara-kiri* en exposant son État à la vindicte et à la reddition. C'est le sens prophétique qu'il faut déférer à ce propos des Latins : « *Si vis pacem, para bellum* », c'est-à-dire si tu veux la

paix, prépare la guerre. En somme, il s'agira pour les pays militairement faibles de se faire adeptes du machiavélisme en optant clairement pour des stratégies réalistes et autonomistes à travers des alliances diplomatiques mutuellement bénéfiques. C'est par cette évolution constitutive des nouvelles relations internationales qu'on pourrait envisager la paix comme levier de souveraineté et de dignité nationale, loin des pièges d'un pacifisme dissimulé et d'un césarisme davantage exacerbé.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BADIE Bertrand, « Conclusion : La paix entre multilatéralisme et puissance », in G. Devin (dir.), *Faire la paix, La part des institutions internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 272 p.

BOLYA, 2003, *Afrique, le maillon faible*, Paris, Le Serpent à plumes, 202 p.

BUJNOCZKY Philippe, 2011, « Le Bon et mauvais objet : la dualité de l'arme nucléaire », [en ligne] (page consultée le 27/09/2012), <http://amfpagn.org/site/le-bon-et-mauvais-objet-par-philippe-bujnoczky/>.

BRIGOT André et BARRY John-Christopher, 2013, « La Question de la sécurité pour une communauté politique sans souverain », [en ligne] (page consultée le 16/11/2024), *Annuaire de l'EHESS*, <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21955>.

ION Christina, 2006, « L'Envers du pouvoir. Le secret politique chez Machiavel », *Cités*, n° 26, Paris, P.U.F., pp. 85-99.

JOLY Maurice, 1987, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, Paris, Allia, 475 p.

KANE Cheikh Hamidou, 1961, *L'Aventure ambiguë*, dir. Roger Dorsinville, Paris, Julliard, coll. « Écritures africaine », 190 p.

MACHIABEL Nicolas, 1992, *Le Prince*, trad. Yves Lévy, Paris, G.F., 220 p.

MACHIABEL Nicolas, 2000, « Lettre à Giovan Battista Soderini », in *Le Prince*, trad. J. L. Fournel et Cl. Zancarini, Paris, P.U.F., 536 p.

MACHIAVEL Nicolas, 2005, *Œuvres complètes*, intro. Jean Giono, notes Edmond Barincou, 2<sup>nd</sup> éd., Paris, La Pléiade, 1639 p.

NADEAU Christian, 2003, « Machiavel : domination et liberté politique », *Revue Philosophiques*, Vol. 30, n<sup>o</sup> 2, pp. 321-351.

SINAÏ Agnès, 2012, « Un gendarme du nucléaire bien peu indépendant : Dans les méandres de l'Agence internationale de l'énergie atomique », *Le Monde diplomatique*, pp. 6-7.

WEBER Max, 1963, *Le Savant et le politique*, trad. Julien Freund, révisé par E. Fleischmann et Éric de Dampierre, préface Raymond Aron, Paris, Éd. 10/18, 219 p.